

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU****Délibération n° DB 2023-13**

Date de la convocation : 12/01/2023

Membres en exercice : 24

Membres présents : 20

Membres votants : 20

Le dix-neuf janvier mille vingt-trois, le Bureau communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : Mmes ANDREY Danielle, LAMPSON - GUEILLOT Nadège, PAYEN Françoise et MM. CANIVENQ Roland, DAUPHY Bruno, DEMISSY Pierre, DE POUILLY Jean, DUGARD Yann, FLEURY Vincent, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MANCEAUX Christophe, MEIS Michel, NANJI Désiré Léopold, POTRON Pierre, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Secrétaire de séance : Mme Françoise PAYEN

**OBJET : DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX PROJETS DES TPE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment la compétence « Actions de développement économique »,

Vu la délibération n°DC2021/143 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant la mise en place d'un dispositif de soutien aux projets des TPE et déléguant au Bureau l'attribution des subventions ;

Considérant la volonté d'accompagner financièrement les investissements structurants liés aux petits projets de création/développement/reprise d'entreprise ne pouvant pas être financés par le biais d'autres aides publiques,

Après en avoir délibéré, le Bureau DECIDE à l'unanimité :

- d'ATTRIBUER la subvention suivante :

Raison sociale de l'entreprise	Nom du gérant	Activité	Commune	Nature des investissements	Montant Investissement éligible HT	Subvention
Menuiserie POTIER	POTIER Tristan	Menuiserie	SAUVILLE	Acquisition d'une presse à pellets	3 874.17€	1 162.00€

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir

